

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AURIS EURO RENDEMENT

Code ISIN – Classe N : LU1746645875

Société de Gestion : AURIS GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement :

L'objectif du Fonds est de générer un rendement à long terme, net des commissions de gestion en s'exposant principalement aux marchés de taux.

Indice :

L'objectif d'investissement premier du Fonds est de surperformer son indice de référence, lequel se compose de l'Euro MTS 3-5 ans.

L'indice de référence est utilisé rétrospectivement à des fins d'évaluation comparative. L'allocation du Fonds peut fortement différer de la composition de l'indice.

Le Fonds est géré activement par le Gestionnaire afin d'atteindre son objectif d'investissement. L'indice de référence est utilisé rétrospectivement à des fins d'évaluation comparative. Les décisions d'investissement du Gestionnaire d'investissement ne sont donc en aucun cas contraintes ni limitées par les composantes de l'indice de référence ou leur pondération respective. La composition du portefeuille du Fonds peut être par conséquent très différente de celle de l'indice de référence.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement consiste à rechercher des opportunités sur le marché des obligations et dans les produits du marché monétaire sur la base de perspectives économiques et de marché et des attentes de l'équipe de gestion. Cette stratégie sera élaborée afin de limiter la volatilité de la valeur nette d'inventaire du Fonds. L'allocation prendra en compte le niveau des taux du marché, les primes de crédit et la forme de la courbe des obligations.

La Société de gestion mène sa propre analyse de crédit lors de la sélection de titres à acquérir et au cours de leur durée de vie.

Il est également précisé que l'équipe de gestion exclura de tout investissement les Etats désignés comme paradis fiscaux, les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal ainsi que les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'électricité à partir de charbon.

Le Compartiment ne favorise pas les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés dans les décisions d'investissement relatives à ce Compartiment et ne constituent pas un élément central de la stratégie mise en œuvre.

Le compartiment Euro Rendement est classé dans le champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR. Le compartiment ne promeut pas les facteurs de durabilité et ne maximise pas l'alignement du portefeuille sur les facteurs de durabilité.

Compte tenu de son objectif d'investissement, le compartiment Euro Rendement ne prend pas en compte le Règlement Taxonomie. En effet, les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne concernant les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

- De 20 % à 200 % en instruments de taux ayant une notation minimum « Investment Grade » ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de l'équipe de gestion ; De 0 % à 70 % de son actif seront investis en Obligations « High Yield » ; iii. De 0 % à 25 % de ses actifs seront investis dans des obligations convertibles libellées en euros ; Jusqu'à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public et du secteur privé, d'émetteurs situés hors pays de l'OCDE, de toute notation ou non notés ;
- Le Fonds est exposé au risque de change jusqu'à 10% ;
- De 0 % à 5 % de ses actifs peuvent être investis en actions au moyen d'une conversion de dette. Ces actions résulteront uniquement de la conversion d'obligations convertibles ou d'offres d'échange des titres de créance détenus.
- Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition. Le Compartiment peut ainsi être investi en couverture dans des CDS sur indice, dans la limite cumulée de 20% maximum de son actif net.

La devise de référence du Fonds est l'euro.

L'investisseur peut acheter ou vendre des actions du Fonds lors de tout jour ouvré au Luxembourg, à 12:00 (heure de Paris).

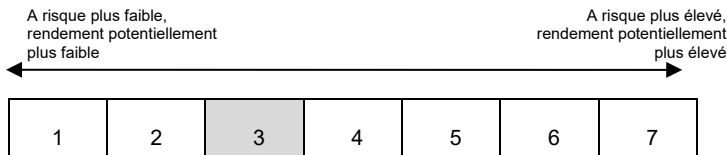
Les revenus du Fonds sont intégralement réinvestis.

Recommandation : La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans. Vous pouvez trouver plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds dans les sections « Objectif d'investissement, Indice de référence du Compartiment » et « Stratégie d'investissement du Compartiment » du Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds, car celui-ci peut ne pas être en mesure de conclure des transactions à des moments ou à des prix avantageux. Cela peut être le résultat de chocs d'intensité et de gravité sans précédent, tels que, sans s'y limiter, les pandémies et les catastrophes naturelles. **Risque de crédit et risque de taux d'intérêt** : Le Fonds investit en obligations, trésorerie ou autres instruments du marché monétaire. Il s'expose de ce fait au risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif. Une hausse des taux d'intérêt peut induire une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverse, une baisse de prix de l'obligation s'accompagne d'une hausse de son rendement. **Risque lié aux obligations à haut rendement** : Le Fonds investira dans des obligations sub-investment grade. Ces obligations peuvent générer des revenus plus importants que des obligations investment grade mais présentent un niveau de risque supérieur pour votre capital. **Risque lié à la détention d'obligations convertibles** : Les obligations convertibles sont des titres hybrides présentant des caractéristiques tant d'actions que de titres de créance, qui permettent en principe à leur détenteur de convertir leur intérêt dans des obligations en actions de la société émettrice à une date ultérieure spécifiée. L'investissement dans des convertibles entraînera une volatilité plus importante que l'investissement dans des obligations standard. **Dérivés à des fins de couverture** : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% (maximum*)
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1.03% TTC**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
COMMISSION DE PERFORMANCE	10% TTC de la surperformance au-delà de l'indice de référence +100 bps. Au 31.12.2021 : 0.30% <i>La cristallisation des commissions de surperformance est effectuée annuellement, le dernier jour de bourse ouvré de l'exercice comptable. Il est précisé que toute sous-performance du Compartiment par rapport à son indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans glissants.</i>

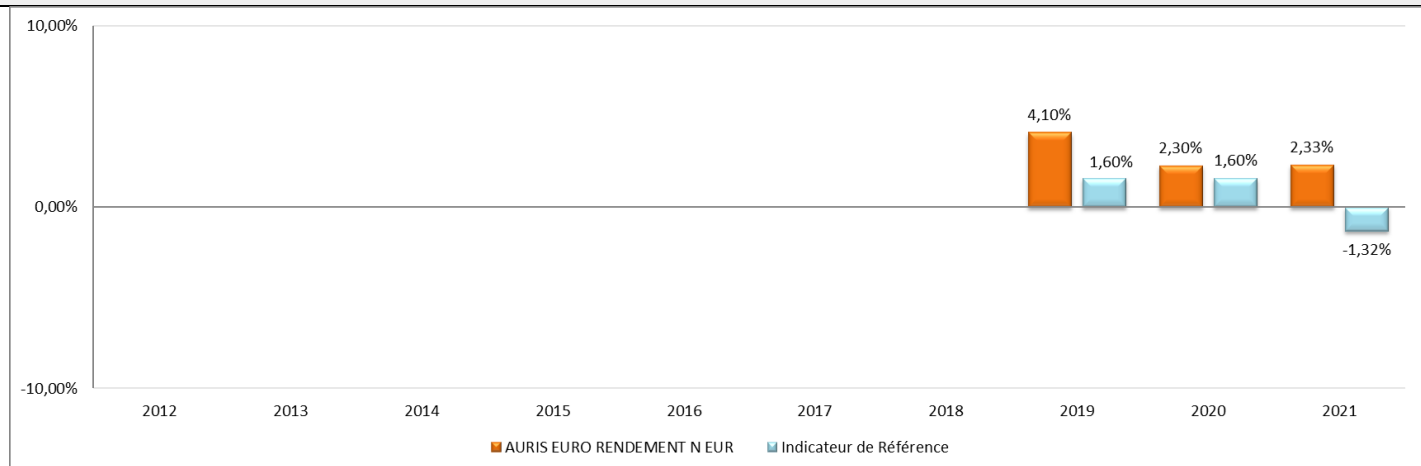
* Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

**L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais estimés à la date de création de l'OPCVM. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux sections correspondantes du prospectus de cet OPCVM disponible auprès d'AURIS GESTION.

PERFORMANCES PASSES



➤ AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

➤ DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 30/10/2017 ; DATE DE LANCEMENT DE LA CLASSE D'ACTION : 23/01/2018

➤ DEVISE DE REFERENCE : EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le Dépositaire de l'OPCVM est CACEIS BANK, Luxembourg Branch
- Le prospectus de l'OPCVM ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS ou à l'adresse e-mail suivante : middlegco@aurisgestion.com
- Le prospectus pour la Suisse, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services SA, 11, rue du Général- Dufour, 1204 Genève, Suisse, (www.carnegie-fund-services.ch). Le service de paiement en Suisse est assuré par la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, 1204 Genève, Suisse. Les derniers cours de l'action sont disponibles sur www.fundinfo.com. Pour les actions du Fonds distribuées à des investisseurs non qualifiés en Suisse et depuis la Suisse, ainsi que pour les actions du Fonds distribuées à des investisseurs qualifiés en Suisse, le lieu de juridiction est Genève.
- Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la Société de gestion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés de ceux des autres compartiments du Fonds. Le Fonds propose d'autres catégories d'actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Les investisseurs ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions de toute classe d'un Compartiment du Fonds en actions d'une autre classe de ce Compartiment ou d'un autre. D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La valeur liquidative est, quant à elle, disponible auprès de la Société de Gestion.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal. La responsabilité d'AURIS GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

AURIS GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/04/2022.